



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6040254

N/REF : 9/03/2026 17H40 C:025562 I:10807

V/Email reçu le Lundi 09/03/2026 a 17H40

SELON DEVIS N° 6020010

V/REF.IMM. MS33258

IMMEUBLE : OULLINS A

23 A 27, RUE SAINT EXUPERY
69600 OULLINS

MONSIEUR ET MADAME GROBY

**19 IMPASSE DE LA CHELIDOINE
73250 ST PIERRE D'ALBIGNY**

Dardilly, le 30 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 27 RUE SAINT EXUPERY 69600 OULLINS - LOGEMENT VIEGAS R+10 GAUCHE
PROPRIETAIRE :
MME ET MR GROBY
19 IMPASSE DE LA CHELIDOINE, LE PECHET
73250 ST PIERRE D'ALBIGNY
0613214197
PHILIPPE_ET_CLAUDE@HOTMAIL.FR
GROBY.CLAUDE@GMAIL.COM

LOCATAIRE :
MME VIEGAS IRENE
27 RUE SAINT EXUPERY
69600 OULLINS
0781360609

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 6020010 du 16/02/2026 d un montant de
Donneur d'ordre : Mme C. GROBY por

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux d'électricité des communs

NOS INTERVENTIONS DES 20 AU 28/04/2026 SUITE A VOTRE ACCORD SUR LE DEVIS
6020010 CONCERNANT LA REFECTION PARTIELLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
DU LOGEMENT DE MME VIEGAS

OBSERVATIONS :

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	I/Travaux preparatoires	345,00	345,00
1,00	II/Mise en securite et relect ligne pris	2460,87	2460,87
1,00	III/Tableaux electriques CFO	690,50	690,50
1,00	IV/Divers	42,50	42,50
1,00	V/Travaux en site occupe	515,00	515,00

12 chemin des Gorges – 69570 DARDILLY

SAS au capital de 30 000 €

RCS. LYON 419 990 171 – TVA intracommunautaire FR 83419990171

Tél : 04 78 20 96 35 - Fax : 04 78 20 03 45

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 1884 958 - B.I.C : SOGEFRPP



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6040254

TOTAL H.T.	4053,87
T.V.A. a 10,00%	405,38
TOTAL T.T.C.En EURO	4459,25

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN